



Projet « Intensification des cultures céréalières » dans six villages du Burkina Faso

V1 rb 08 12 2014

Avec le soutien financier de la Fondation BRAGEAC, CASE Burkina met en œuvre un projet d'intensification des cultures céréalières, basé sur les trois composantes techniques suivantes : zaï mécanisé, composts améliorés et enrobage des graines, lesquelles permettent de semer en sec le mil et le sorgho, en fin de saison sèche. Les cultures, qui bénéficient ainsi d'une meilleure disponibilité en eau et en éléments nutritifs (substitution aux engrais minéraux), croissent plus vite et obtiennent de bien meilleurs rendements.

Des références précises sur ces résultats sont disponibles dans deux villages de la Région Nord du Burkina Faso : Sabouna (Yatenga) et Niessega (Zonдома).

Les six villages participant au projet ont été choisis pour leur relative proximité géographique, garante de conditions pédoclimatiques comparables, et de facilités logistiques.

Chacun de ces villages fait l'objet depuis plusieurs années d'une coopération de longue durée avec une Association de Solidarité Internationale (ASI) adhérente de CASE Burkina. Cette coopération est garante la fois d'un « lien social » fort et de continuité.

Le projet débute en 2015 et se déroulera sur trois ans :

- la première année est consacrée à l'équipement et la formation
- la deuxième la réalisation de champs paysans de validation, appelés « champs école » (CE)
- la troisième à la préparation d'une extension des pratiques innovantes à d'autres villages des communes, voire des provinces dont relèvent les six villages, selon le degré d'engagement des responsables des collectivités territoriales.

Le projet sera mis en œuvre sur place par l'ONG ARFA*, assistée de l'ONG APROS**, toutes deux expérimentées dans les techniques mettre en œuvre et dans la coopération avec des organisations villageoises. L'une et l'autre opèrent dans la Région Nord, avec du personnel résidant.

*Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie

**Association pour la Promotion des Œuvres Sociales

Le coût total du projet s'élève à 37.209 €, dont 29767 de subvention de la Fondation BRAGEAC, et 7.442 d'apport des 6 ASI.